

# Mode d'emploi

## Le fauteuil de douche et d'aisance modèle CS 385



**Enregistrez votre garantie en ligne au [www.brodaseating.com](http://www.brodaseating.com)**

**Distributeur/Rep.:** Ce mode d'emploi doit être remis à l'intervenant responsable de ce fauteuil et à son usager.

**Intervenant :** Avant d'utiliser ce fauteuil, lire ce mode d'emploi minutieusement et le conserver pour référence ultérieure.

# Table des matières

AVANT-PROPOS.....	1
INFORMATION GÉNÉRALE .....	2
1 DÉFINITIONS .....	3
2 EXIGENCES DE SÉCURITÉ.....	4
2.1 Formation.....	4
2.2 Application.....	4
2.3 Expédition et entreposage .....	5
2.4 Vérification avant la mise en service .....	5
2.5 Risques .....	5
2.5.1 Position du fauteuil - « Risque de tomber ».....	5
2.5.2 Position d'inclinaison du siège - « Risque de tomber ».....	5
2.5.3 Emplacement du fauteuil - « Risque de basculer ou de faire tomber des objets » .....	6
2.5.4 Freins de roue autobloquante à toutes positions - « Risque de tomber » .....	6
2.5.5 Repositionnement du résident - « Risque de se coincer ».....	6
2.5.6 Mouvement involontaire - « Risque de tomber ou d'entrer en collision » .....	7
2.5.7 Utilisation inappropriée d'une contention - « Risque de se blesser grièvement ».....	7
2.6 Utilisation inappropriée.....	7
2.7 Nettoyage .....	7
2.8 Entretien.....	9
2.9 Directives spécifiques concernant le résident.....	10
3 ACTIONNEMENT ET DÉPLACEMENT.....	11
3.1 Inclinaison du siège – Postérieure et antérieure .....	11
3.2 Allongement du dossier.....	11
3.3 Élévation du repose-jambes .....	12
3.4 Repose-pieds repliable .....	12
3.5 Accoudoirs pivotants/amovibles .....	13
3.6 Siège d'aisance amovible.....	13
3.7 Bassine d'aisance amovible .....	14
3.8 Panier de bassine amovible .....	14
3.9 Roulettes .....	15
3.10 Accessoires (en option) .....	15
4 INSPECTION ET ESSAI DE FONCTIONNALITÉ .....	16
4.1 Inspection .....	16
4.2 Essai de fonctionnalité .....	16
5 INFORMATION TECHNIQUE.....	17
5.1 Spécifications .....	17
5.2 Étiquettes.....	18
5.3 Vue explosive des pièces du fauteuil CS 385 de Broda .....	19
6 DÉPANNAGE COURANT ET RÉPARATION.....	21
6.1 Dépannage pour cylindres au gaz.....	21
7 GARANTIE.....	23



## AVANT-PROPOS

Félicitations pour votre achat d'un fauteuil BRODA, et merci de votre confiance envers notre compagnie et nos produits.

BRODA se positionne à la tête de son industrie en fournissant des solutions optimales de repositionnement et de mobilité aux résidents des établissements de soins de longue durée. Les fauteuils BRODA ne ressemblent en rien aux fauteuils traditionnels et offrent des avantages uniques à BRODA. Nous sommes persuadés qu'après avoir fait usage de votre fauteuil BRODA, vous serez convaincus que la qualité de vie de vos résidents sera considérablement améliorée.

Ce manuel vous aidera à tirer le meilleur parti des capacités du fauteuil BRODA et vous assurera de vous familiariser rapidement avec son fonctionnement.

Après avoir lu ce manuel, si vous avez quelque question que ce soit relativement au fonctionnement sécuritaire et efficace de votre fauteuil BRODA ou de ses accessoires, vous êtes priés de communiquer avec le représentant BRODA de votre région ou le personnel du service à la clientèle de notre siège social.

Siège social :

BRODA Seating

560 Bingemans Centre Drive

Kitchener, Ontario, Canada, N2B 3X9

Téléphone : 519-746-8080      Sans frais Can./É.-U.: 1-800-668-0637

Télécopieur : 519-746-8616

Courriel : [sales@brodaseating.com](mailto:sales@brodaseating.com)

Site Internet : [www.brodaseating.com](http://www.brodaseating.com)      [www.seatingisbelieving.com](http://www.seatingisbelieving.com)

# INFORMATION GÉNÉRALE

Ce document fournit des conseils sur le fonctionnement sécuritaire et adéquat d'un fauteuil BRODA.

L'information de ce mode d'emploi doit être observée en tout temps.

Quiconque participe au fonctionnement et à l'entretien du fauteuil BRODA, y compris les membres de la famille du résident, doit lire ce mode d'emploi avant de faire usage du fauteuil.

L'intervenant responsable du résident doit s'assurer que toute personne qui n'est pas familière, qui ne veut ou ne peut pas se conformer à ses directives de sécurité et de fonctionnement, ne soit autorisée à actionner ou déplacer le fauteuil.

Une copie du présent mode d'emploi doit toujours être disponible.

BRODA n'accepte aucune responsabilité que ce soit pour des dommages, blessures ou accidents occasionnés par des erreurs d'utilisation, un manque d'entretien approprié ou la négligence d'observer les directives de ce manuel, incluant des instructions spécifiques au résident.

BRODA se réserve le droit d'apporter des modifications relativement aux dimensions, aux fonctions et aux composantes de ses produits sans préavis. Les produits représentés dans ce manuel peuvent différer des produits livrés.

Chaque fauteuil BRODA comprend son propre numéro de série d'identification, qui doit être conservé sur le fauteuil ainsi que dans le registre des équipements.

# **1 DÉFINITIONS**

« BRODA » signifie *Broda Enterprises Inc.* faisant des affaires sous la dénomination *Broda Seating*.

La mention « fauteuil BRODA » fait référence au fauteuil de douche et d'aisance modèle CS 385.

« Établissement de soins de longue durée » fait référence à un centre de soins infirmiers, un hôpital ou tout autre centre de soins de santé qui dispense des soins personnels et de santé à ses résidents sur une base de longue durée.

« Résident » fait référence à tout individu demeurant dans un établissement de soins de longue durée et qui est sous les soins d'intervenants professionnels.

« Intervenant professionnel » fait référence aux médecins, infirmiers(ères), thérapeutes, aides-infirmiers(ères), aides-soignants et autres spécialistes qui travaillent dans un établissement de soins de longue durée et qui dispensent des soins personnels et de santé à ses résidents.

« Intervenant » fait référence à toute personne dans un établissement de soins de longue durée qui est adéquatement formée pour fournir des soins ou des services au résident ou s'occuper du fauteuil utilisé par le résident. Cet intervenant peut être un membre de la famille du résident ou son tuteur.

« Inclinaison du siège » fait référence au changement de l'angle relatif du bloc siège/dossier du fauteuil par rapport à l'armature ou au sol, sans changer l'angle relatif entre le dossier et le siège.

« Allongement du dossier » fait référence au changement de l'angle entre le dossier du fauteuil et le siège du fauteuil.

« Élévation du repose-pieds » et « Élévation du repose-jambes » fait référence au changement de l'angle entre le repose-pieds et/ou le repose-jambes du fauteuil et le siège du fauteuil.

« Transfert » fait référence au déplacement d'un résident dans son fauteuil ou hors de celui-ci avec l'aide de son ou ses intervenant(s).

« Transfert mécanique » fait référence au déplacement d'un résident dans son fauteuil ou hors de celui-ci avec l'aide de son ou ses intervenant(s) à l'aide d'un lève-personne ou d'un autre dispositif d'assistance qui soutient le poids du résident.

## **2 EXIGENCES DE SÉCURITÉ**

### **2.1 Formation**

**Avant que le fauteuil soit mis en service, ce manuel doit être lu minutieusement par le ou les intervenant(s) directement responsable(s) des soins dispensés au résident.**

**Lorsque le fauteuil est mis en service, ce manuel doit être lu minutieusement par tous les nouveaux intervenants avant d'actionner ou déplacer le fauteuil.**

En ce qui concerne ce manuel, un membre de la famille d'un résident, qui partage la responsabilité de ses soins, est considéré au même titre qu'un intervenant et doit ainsi avoir la même compétence avant d'être autorisé par l'intervenant responsable du résident à actionner ou déplacer le fauteuil.

Avant la première utilisation, le client doit planifier une séance de formation interne sur les rudiments de fonctionnement et sécurité décrits dans ce manuel, dispensée aux intervenants qui interagissent avec le résident par le représentant régional BRODA qui a fourni le fauteuil.

L'intervenant responsable doit maintenir une liste à jour des intervenants qui ont lu ce manuel et qui sont autorisés à actionner et déplacer le fauteuil.

L'intervenant responsable du résident doit s'assurer que toute personne qui n'est pas familière, qui ne veut ou ne peut pas se conformer à ses directives de sécurité et de fonctionnement, ne soit autorisée à actionner ou déplacer le fauteuil.

Le fauteuil doit être actionné par l'intervenant responsable du positionnement assis du résident. Tout positionnement ou ajustement doit être effectué de sorte à assurer la sécurité, le confort et le bien-être du résident, de l'intervenant et des tierces personnes. Tout positionnement ou ajustement requis pour le résident doit être déterminé par l'intervenant responsable du positionnement assis.

### **2.2 Application**

Les fauteuils BRODA sont exclusivement destinés aux résidents des établissements de soins de longue durée qui reçoivent les soins d'intervenants professionnels. La convenance d'un fauteuil BRODA doit être déterminée par un intervenant qualifié qui est au courant des besoins en positionnement assis du résident en cause. Toute autre utilisation du fauteuil exclut une éventuelle possibilité de réclamation pour responsabilité.

Les fauteuils ne sont pas résistants aux explosions et ne doivent pas être utilisés en présence de gaz ou liquides inflammables (par exemple : produits anesthésiants, solvants et nettoyeurs volatiles, etc.).

Les fauteuils BRODA sont conçus pour être utilisés avec les pièces et accessoires spécifiques BRODA. L'utilisation de pièces ou d'accessoires autres que BRODA sur un fauteuil BRODA annulera la garantie et exclura une éventuelle possibilité de réclamation pour responsabilité.

Les fauteuils BRODA doivent être utilisés tels que décrits dans ce manuel et selon les pratiques reconnues en soins de santé, sécurité des lieux de travail et prévention des accidents.

## **2.3 Expédition et entreposage**

Les fauteuils BRODA devraient être expédiés et entreposés en position verticale, et ne pas être empilés plus de trois unités de haut. Aucun autre matériel ne devrait être expédié ou entreposé par-dessus une boîte BRODA. Les boîtes BRODA ne devraient pas être placées sur des palettes.

Les fauteuils BRODA devraient être expédiés et entreposés à des températures se situant entre -20 et 40 °C. Les fauteuils BRODA ne devraient pas être utilisés avant d'avoir atteint des températures se situant entre 0 et 30 °C.

Les fauteuils BRODA devraient être maintenus dans un environnement propre et sec. Ne laissez pas les fauteuils BRODA dehors, car cela pourrait faire écailler la peinture.

Sur réception, la boîte d'expédition doit immédiatement être examinée pour déceler un éventuel dommage. Tout dommage devrait être noté sur le bon de livraison, et une demande d'inspection par la compagnie de transport devrait être faite. Ensuite, la boîte d'expédition devrait être ouverte et le fauteuil examiné pour déceler un dommage non apparent occasionné par l'expédition. Si le fauteuil semble être endommagé, ne pas l'utiliser. Rédigez un rapport de dommage non apparent à l'attention de la compagnie de transport.

## **2.4 Vérification avant la mise en service**

Les fauteuils BRODA sont livrés entièrement assemblés. Si le fauteuil ne semble pas être en état de fonctionnement au moment de sa réception, communiquez immédiatement avec votre fournisseur, et ne mettez le fauteuil en service que lorsque vos préoccupations auront été résolues.

Inspectez visuellement le fauteuil pour déceler un dommage, des pièces manquantes et des fixations desserrées avant de tester les fonctions du fauteuil. L'essai de fonctionnalité du fauteuil doit être complété avec succès après l'inspection visuelle et avant la première utilisation. Ces obligations s'appliquent à la première utilisation du fauteuil et à toutes les utilisations subséquentes (Section 4: Inspection et essai de fonctionnalité).

## **2.5 Risques**

### **2.5.1 Position du fauteuil - « Risque de tomber »**

Immédiatement après le transfert du résident dans le fauteuil, nous recommandons d'incliner le siège suffisamment pour l'empêcher de glisser ou de tomber par en avant. Le degré d'inclinaison du siège devrait être déterminé par l'intervenant responsable du positionnement assis du résident.

Nous recommandons que les pieds du résident soient correctement placés sur les repose-pieds, de légèrement à complètement élevé, pour l'empêcher de glisser ou de tomber par en avant. Le degré d'élévation devrait être déterminé par l'intervenant responsable du positionnement assis du résident.

### **2.5.2 Position d'inclinaison du siège - « Risque de tomber »**

Nous recommandons que le siège du fauteuil soit incliné suffisamment pour empêcher un résident agité de faire basculer le fauteuil par en avant ou par en arrière, ou de se pencher et glisser dans le fauteuil. Le degré d'inclinaison du siège devrait être déterminé par l'intervenant responsable du positionnement assis du résident. Assurez-vous toujours que le résident est correctement positionné avant d'incliner le siège.

### **2.5.3 Emplacement du fauteuil - « Risque de basculer ou de faire tomber des objets »**

Nous recommandons qu'une fois arrivé à destination, le fauteuil soit placé à un endroit où le résident ne pourra agripper une main courante ou un autre objet, fixe ou mobile. Cette procédure vise à empêcher le résident de tirer le fauteuil ou de se hisser hors du siège, et à éviter qu'il dépose des objets sur le fauteuil et sur lui-même.

Nous recommandons que le fauteuil soit utilisé dans un endroit supervisé pour empêcher que des résidents non formés, des intervenants ou des tierces personnes effectuent une manœuvre non autorisée, un mouvement ou une action dangereuse telle que s'asseoir ou s'appuyer sur le dossier incliné, le repose-pieds élevé ou les accoudoirs. Donner libre cours à de telles actions expose le fauteuil au risque de basculer et à celui de l'endommager.

Nous recommandons que le fauteuil ne soit localisé que sur une surface à niveau afin de réduire le risque de basculer au minimum.

### **2.5.4 Freins de roue autobloquante à toutes positions - « Risque de tomber »**

Les roulettes spéciales qui se trouvent sur les fauteuils BRODA sont équipées de freins qui bloquent à toutes les positions pour empêcher les roues de tourner et de pivoter. Les freins doivent toujours être appliqués quand :

- 1) le fauteuil n'est pas utilisé;
- 2) le fauteuil ne se fait pas déplacer par un intervenant;
- 3) le résident est transféré (déplacé) dans le fauteuil ou hors de celui-ci.

Il est important de noter que si les freins de roue sont appliqués lorsque le résident est dans le fauteuil, l'intervenant ne devrait pas laisser le résident sans surveillance, particulièrement s'il s'agit d'une personne qui a la capacité ou la tendance de déplacer le fauteuil et/ou qu'elle peut être agitée. Le résident pourrait se blesser s'il tente de déplacer le fauteuil alors que les freins de roue sont appliqués.

Il est à noter que l'action d'enlever ou de fixer le repose-pieds par l'intervenant peut se voir facilitée si les freins sont appliqués.

Le défaut de suivre ces directives augmentera inutilement le risque de chutes graves pour les résidents, les intervenants ou les tierces personnes, occasionnées par un fauteuil se déplaçant involontairement.

### **2.5.5 Repositionnement du résident - « Risque de se coincer »**

Les fauteuils BRODA offrent les avantages de l'inclinaison du siège et du réglage de la hauteur des accoudoirs. Lors de l'actionnement de l'une ou l'autre de ces fonctions, les mesures de sécurité suivantes doivent être observées:

- 1) Les bras du résident doivent être placés sur les accoudoirs ou à l'intérieur de l'armature du fauteuil, les mains sur ou au-dessus de son corps.
- 2) Les pieds du résident doivent être positionnés correctement sur les repose-pieds.
- 3) Tous les freins du fauteuil doivent être appliqués.
- 4) Le fauteuil ne doit être actionné que par un seul intervenant à la fois.
- 5) Une seule fonction du fauteuil doit être actionnée à la fois.
- 6) Les roues arrière doivent être en position de déplacement, derrière l'armature du fauteuil.
- 7) Le corps des résidents et des intervenants doit être dégagé de tous les points de pincement potentiels avant d'actionner les fonctions du fauteuil.

Le défaut de suivre ces mesures de sécurité expose les membres des résidents ou des intervenants à des risques de blessure. Les résidents qui ne sont pas conscients de la position de leur corps ou qui ne peuvent maintenir une



position sécuritaire sont les plus exposés au risque de coinçage, et les intervenants doivent être plus prudents avec ces derniers. Un deuxième intervenant pourrait assurer la sécurité de ces résidents pendant les manoeuvres.

### **2.5.6 Mouvement involontaire - « Risque de tomber ou d'entrer en collision »**

Nous recommandons les fauteuils BRODA pour un usage intérieur dans un établissement de soins de longue durée, et là où une pente n'est pas assez prononcée pour avoir recours à de l'aide pour les déplacer. Des fauteuils utilisés sur des surfaces inégales ou en pente représentent un risque de mouvements involontaires et peuvent devenir sérieusement dangereux pour le résident, le ou les intervenant(s) ou des tierces personnes. Nous recommandons que les fauteuils BRODA soient localisés loin des cages d'escalier, des ascenseurs et des entrées de porte extérieures dans un établissement de soins de longue durée.

### **2.5.7 Utilisation inappropriée d'une contention - « Risque de se blesser grièvement »**

Nous recommandons que des solutions de rechange aux contentions physiques soient adoptées avec les résidents lorsqu'ils sont assis dans le fauteuil, sauf sur directives spécifiques de l'intervenant responsable du résident, et avec la permission de sa famille ou de son tuteur.

## **2.6 Utilisation inappropriée**

Tel que décrit, l'utilisation inappropriée du fauteuil est dangereuse pour le résident, les intervenants ou les tierces personnes. Cette utilisation comporte, sans y être limitée, les actions suivantes :

- 1) actionnement non autorisé des fonctions du fauteuil;
- 2) déplacement non autorisé du fauteuil;
- 3) utilisation inadéquate du fauteuil pour un résident qui n'a pas été évalué par un intervenant qualifié responsable du positionnement assis;
- 4) défaut de replacer fréquemment le résident dans le fauteuil;
- 5) tenter d'actionner simultanément plusieurs fonctions du fauteuil, par un ou plusieurs intervenant(s);
- 6) tenter de déplacer le fauteuil alors que les freins sont appliqués;
- 7) laisser le résident sans surveillance dans le fauteuil à proximité d'autres objets;
- 8) laisser un résident agité dans un endroit non supervisé;
- 9) laisser un résident sans surveillance;
- 10) laisser un résident dans un fauteuil sur une surface en pente;
- 11) laisser un fauteuil sans surveillance sur une surface en pente;
- 12) utiliser des accessoires autres que BRODA sur le fauteuil;
- 13) utiliser le fauteuil à des températures inférieures à 0 °C;
- 14) utiliser le fauteuil pour tout autre usage que ceux pour lesquels il est conçu.

## **2.7 Nettoyage**

Les fauteuils BRODA devraient être nettoyés avec de l'eau et du savon, puis essuyés. Un nettoyeur domestique dilué à base d'ammoniaque fort ou de chlore, ainsi qu'un nettoyeur homologué pour les hôpitaux peuvent être utilisés au besoin.

Pour de meilleurs résultats de nettoyage, certaines pièces du fauteuil devraient être enlevées. Les directives pour l'enlèvement des pièces suivantes se retrouvent dans ce manuel. Assurez-vous de nettoyer complètement le fauteuil, incluant ses parties fixes et amovibles.

Portez une attention particulière à l'armature, aux douilles, fixations, pièces et roulettes pour un nettoyage uniforme et soigné.

Si désiré, enlevez les pièces suivantes pour le nettoyage:

- 1) Le siège d'aisance
- 2) Les accoudoirs pivotants/amovibles
- 2) Le repose-pieds
- 3) La bassine et le panier.

Nettoyez soigneusement toutes les pièces amovibles et le rembourrage, ainsi que l'armature et les composantes autour des pièces et du rembourrage qui ont été enlevés. Pour maintenir le bon fonctionnement des cylindres au gaz, nous recommandons de les lubrifier après chaque usage. Une graisse de classe alimentaire doit être utilisée. Des solvants comme ceux qui se retrouvent dans les lubrifiants en aérosol ne devraient pas être utilisés

Les fauteuils BRODA ne devraient pas être nettoyés avec des nettoyeurs à base de pétrole. Tout produit à base de pétrole entrant en contact avec n'importe quelle surface de vinyle devrait être enlevé aussi rapidement que possible.

La fréquence et la méthode de nettoyage des fauteuils devraient être déterminées par les protocoles de contrôle des infections de l'établissement. S'il est visiblement souillé, nettoyez immédiatement le fauteuil soigneusement selon les directives de nettoyage de ce manuel.

Les directives de nettoyage de ce manuel n'existent qu'à titre indicatif. Les résultats peuvent varier dans des conditions réelles. L'information ne dégage pas l'utilisateur d'un usage approprié et sécuritaire du fauteuil et des produits nettoyeurs, ni des considérations générales d'entretien et de nettoyage de celui-ci. Les directives de nettoyage et de soin doivent être suivies conjointement avec les protocoles de contrôle des infections de l'établissement.

BRODA n'acceptera pas les réclamations de garantie sur les fauteuils qui n'auront pas été nettoyés selon ces directives ou entretenus de façon à préserver la sécurité et l'hygiène du résident, des intervenants et des tierces personnes. L'utilisation de certaines substances peut nuire à l'apparence et la durée de vie du vinyle. BRODA n'assume aucune responsabilité résultant de l'utilisation de tels produits de nettoyage sur le vinyle.

De la peinture pour retouches est disponible pour l'armature peinte par pulvérisation. Veuillez appeler le service à la clientèle de BRODA si des retouches de peinture sont nécessaires. Ne laissez pas les fauteuils BRODA dehors, car l'armature n'est pas protégée contre les rayons UV. Laisser les fauteuils dehors pourra faire écailler la peinture.

## 2.8 Entretien

L'entretien sur un fauteuil BRODA variera en fonction de son utilisation et de l'état du résident en faisant usage.

En usage régulier, après l'inspection initiale et l'essai de fonctionnalité, le fauteuil devrait être inspecté et examiné bimensuellement. Nous recommandons une inspection visuelle régulière pour détecter des signes d'usure, des dommages, des fixations desserrées ou manquantes et autres préoccupations de sécurité. Un essai périodique des fonctions du fauteuil se révèle également nécessaire. Si un bris, une défectuosité ou un problème opérationnel sont détectés, le fauteuil doit être convenablement réparé, inspecté et testé avant d'être remis en service.

Le fauteuil devrait être inspecté et examiné aussi souvent qu'à chaque utilisation s'il est utilisé par :

- 1) des résidents agressifs ou agités;
- 2) des résidents qui se livrent à des mouvements involontaires;
- 3) des résidents pesant plus de 220 livres;
- 4) un établissement comportant des surfaces irrégulières ou en pente;
- 5) toute personne non autorisée.

N'utilisez aucun lubrifiant contenant des solvants. Ces derniers peuvent endommager toute composante en caoutchouc du fauteuil. Si nécessaire, une graisse blanche ou un lubrifiant de classe alimentaire peuvent être utilisés sur toutes composantes coulissantes.

## 2.9 Directives spécifiques concernant le résident

L'intervenant responsable du positionnement assis d'un résident spécifique devra ajouter les directives complémentaires nécessaires à la sécurité et l'utilisation efficace du fauteuil, en se basant sur son expérience professionnelle et sa connaissance de l'état spécifique et des exigences du résident.

Les représentants BRODA ne sont pas des intervenants professionnels et ne peuvent connaître les exigences spécifiques de l'individu utilisant le fauteuil. BRODA se fie à la connaissance, à l'expérience et au jugement de l'intervenant professionnel qui s'occupe du résident pour s'assurer que les besoins spécifiques de ce dernier en matière de sécurité et de confort sont satisfaits lorsqu'il utilise le fauteuil.

Ces directives font partie intégrante des exigences de sécurité pour l'utilisation du fauteuil et doivent être à la disposition de tous les intervenants. L'espace ci-dessous est destiné à recueillir ces directives.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

BRODA Seating Enterprises Inc.  
560 Bingham Centre Drive  
Kitchener, Ontario, Canada, N2B 3X9  
Téléphone : 519-746-8080      Sans frais Can./É.-U.: 1-800-668-0637  
Télécopieur : 519-746-8616  
Courriel : [sales@brodaseating.com](mailto:sales@brodaseating.com)  
Site Internet : [www.brodaseating.com](http://www.brodaseating.com) [www.seatingisbelieving.com](http://www.seatingisbelieving.com)

### **3 ACTIONNEMENT ET DÉPLACEMENT**

Les mesures de sécurité décrites à la Section 1 doivent être observées lors de l'actionnement des fonctions du fauteuil ou lors de son déplacement. Seuls les intervenants autorisés devraient actionner ou déplacer le fauteuil. L'intervenant doit utiliser une bonne mécanique corporelle lors de l'utilisation du fauteuil, et il doit être paré à soutenir le poids du résident tout en actionnant le fauteuil.

#### **3.1 Inclinaison du siège – Postérieure et antérieure**

Le siège peut être incliné à n'importe quelle position, de la plus relevée à la plus basse dans son rayon d'action. Cette fonction vient assister l'intervenant lors du changement de position du résident, minimisant ses risques de tomber ou de glisser tout en augmentant son confort. L'inclinaison antérieure rend le transfert assis/débout plus sécuritaire.

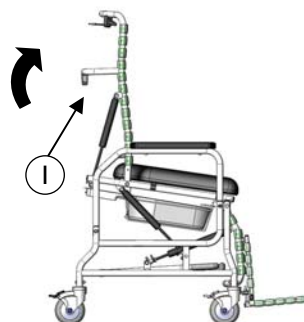
Pour actionner l'inclinaison du siège :

- Placez votre main droite sur la barre pour aider le mouvement et appuyez sur la poignée d'inclinaison avec votre main gauche.
- Élevez ou abaissez le siège jusqu'à ce que l'angle désiré soit atteint.

Inclinaison postérieure



Inclinaison antérieure



#### **3.2 Allongement du dossier**

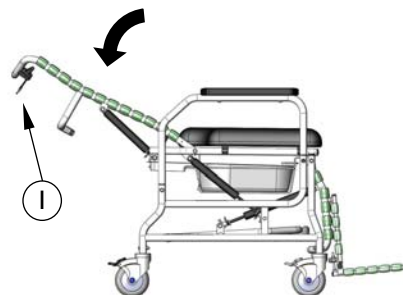
Le dossier peut être allongé à n'importe quelle position, de la plus relevée à la plus basse dans son rayon d'action. Utilisez l'allongement du dossier pour positionner le résident, pour vous aider à laver la région abdominale et pour lui laver les cheveux.

**ATTENTION : Toujours incliner légèrement le fauteuil avant de l'allonger pour empêcher le résident de glisser.**

Pour actionner l'allongement du dossier :

- Placez votre main droite sur la barre d'inclinaison et appuyez sur la poignée d'allongement avec votre main gauche.
- Élevez ou abaissez le dossier jusqu'à ce que l'angle désiré soit atteint.

**ATTENTION : Ne pas actionner les poignées d'inclinaison et d'allongement en même temps.**



### 3.3 Élévation du repose-jambes

Les cylindres au gaz permettent de positionner le repose-jambes à n'importe quelle position de l'horizontale à la verticale. Le repose-jambes s'élève indépendamment de l'inclinaison du dossier.

Pour ajuster le repose-jambes :

- Tenez le repose-jambes pour accompagner le mouvement et appuyez sur la poignée du repose-jambes.
- Élevez ou abaissez le repose-jambes jusqu'à l'angle désiré.



### 3.4 Repose-pieds repliable

Le repose-pieds est amovible et sa longueur est ajustable.

Pour fixer le repose-pieds :

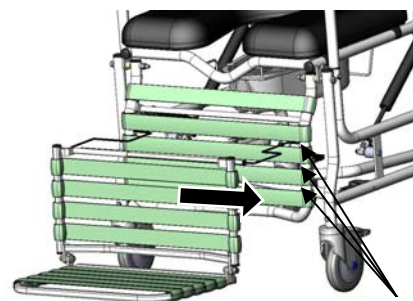
- Insérez l'extrémité droite de la tige d'accouplement supérieure du repose-pieds dans le trou approprié de l'armature droite du repose-jambes.
- Insérez l'extrémité gauche de la tige d'accouplement supérieure du repose-pieds dans le trou correspondant de l'armature droite du repose-jambes.

**ATTENTION : Ne pas se tenir debout sur la palette du repose-pieds.**

- Relâchez la tension du mécanisme à ressort.

Pour enlever le repose-pieds :

- Levez légèrement le repose-pieds pour distancer les courroies du repose-pieds et le repose-jambes.
- Poussez le repose-pieds sur la droite pour actionner le mécanisme à ressort et enlever les côtés gauche et droit.



Intervalles  
d'ajustement  
de la longueur

### 3.5 Accoudoirs pivotants/amovibles

Les accoudoirs pivotants amovibles permettent un accès latéral pour faciliter des transferts sécuritaires et sans difficulté.

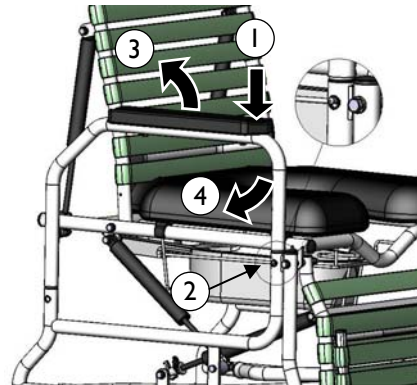
Pour enlever les accoudoirs :

- Exercez une pression vers le bas sur l'avant de l'accoudoir tout en appuyant sur le bouton du panneau latéral jusqu'à ce qu'il se déclenche.

- Faites pivoter le panneau latéral complètement ou retirez-le.

Pour installer les accoudoirs :

- Insérez l'extrémité arrière du panneau latéral dans le réceptacle arrière.



### 3.6 Siège d'aisance amovible

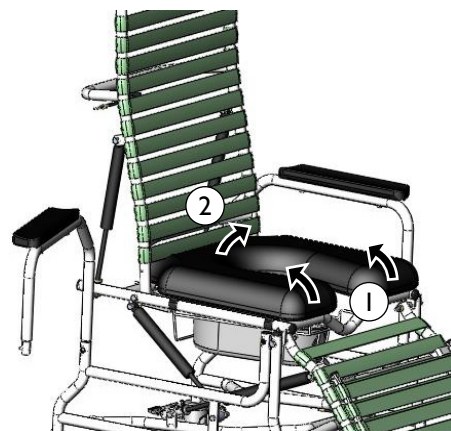
Pour enlever le siège d'aisance :

- Relevez l'avant du siège d'aisance pour déclencher les fixations de l'armature avant.

- Relevez l'arrière du siège d'aisance pour déclencher les fixations de l'armature arrière.

Pour installer le siège d'aisance :

- Placez directement le siège sur l'armature du fauteuil, **en vous assurant que toutes les fixations sont bien bloquées en place.**



①

### 3.7 Bassine d'aisance amovible

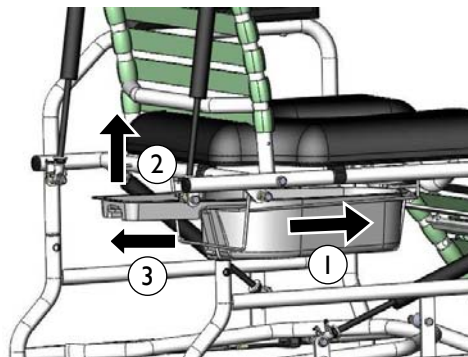
La bassine d'aisance et son panier de fixation sont amovibles pour utiliser le fauteuil au-dessus d'une toilette.

Pour enlever la bassine d'aisance :

- En la saisissant par la poignée, poussez la bassine vers l'avant du fauteuil.
- En la poussant vers l'avant, relevez l'arrière de la bassine pour dégager la tige de blocage sur le panier.
- Soulevez la bassine par-dessus la tige arrière du panier et glissez-la à l'extérieure.

Pour installer la bassine d'aisance :

- Alignez la bassine dans le panier et glissez-la vers l'avant du fauteuil.
- Assurez-vous que l'avant de la bassine glisse bien sous la tige avant du panier.
- Gardez l'arrière de la bassine relevé légèrement pour passer par-dessus la tige de blocage arrière du panier.
- Abaissez la bassine pour l'enclencher sur la tige de blocage arrière du panier.



### 3.8 Panier de bassine amovible

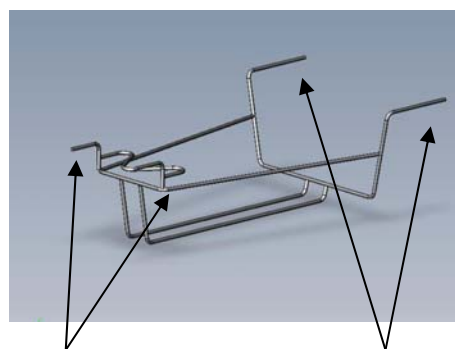
Le panier de bassine qui maintient la bassine d'aisance solidement en position, est amovible pour nettoyage.

Pour installer le panier de bassine :

- En vous tenant à l'avant du fauteuil, insérez l'extrémité du panier avec les courtes tiges d'accouplement dans les trous situés à l'avant du fauteuil, du côté intérieur de l'armature. En insérant la partie avant du panier, assurez-vous que la partie arrière de celui-ci se trouve sous l'armature transversale arrière du fauteuil.
- Insérez le panier dans les trous situés du côté intérieur de l'armature transversale arrière. Vous devrez forcer légèrement le panier vers le bas pour le faire rentrer dans les trous.
- Une fois que le panier est inséré dans les trous de l'armature transversale, relâchez la tension sur le panier et laissez-le prendre sa place.

Pour enlever le panier de bassine :

- En vous tenant à l'avant du fauteuil, retirez le panier de l'armature transversale arrière. Vous devrez forcer légèrement le panier vers le bas pour le dégager des trous. Retirez le panier par l'avant du fauteuil.



Insérez cette partie  
à l'avant du fauteuil

Insérez cette partie  
à l'arrière du fauteuil



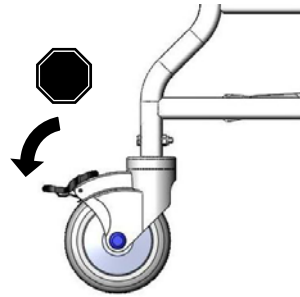
### 3.9 Roulettes

Le fauteuil CS 385 est équipé de trois roulettes en acier inoxydable de 5" autobloquantes à toutes positions et de une roulette en acier inoxydable de 5" autobloquante directionnelle.

Pour actionner les roulettes :

Appuyez sur l'avant ou l'arrière de la pédale pour bloquer ou débloquer la roulette.

**Assurez-vous toujours que les freins sont débloqués lorsque vous déplacez le fauteuil.**



### 3.10 Accessoires (en option)

Nous recommandons les accessoires BRODA seulement sur les fauteuils BRODA. L'installation adéquate d'un accessoire BRODA est très importante. Nous recommandons que le fauteuil BRODA soit commandé avec les accessoires requis déjà installés. Seuls les intervenants qui connaissent à fond les procédures d'installation des accessoires devraient installer leurs accessoires BRODA sans l'assistance du représentant BRODA de leur région. BRODA ne recommande pas l'utilisation des accessoires d'un autre fabricant sur les fauteuils BRODA.

## **4 INSPECTION ET ESSAI DE FONCTIONNALITÉ**

Les mesures de sécurité décrites à la Section 1 doivent être observées au moment de l'inspection ou de l'essai de fonctionnalité du fauteuil. Seuls les intervenants autorisés ou le personnel d'entretien devraient inspecter ou tester un fauteuil.

### **4.1 Inspection**

Nous recommandons une inspection visuelle régulière pour détecter des signes d'usure, des dommages, des dispositifs desserrés ou manquants et autres préoccupations de sécurité. Si un bris, une défektivité ou un problème opérationnel sont détectés, le fauteuil doit être réparé, inspecté et testé avant d'être remis en service.

Nous recommandons que le fauteuil soit inspecté aussi souvent qu'à chaque utilisation si quelque raison pousse à envisager la possibilité d'une usure prématurée, d'un desserrage ou d'un démantèlement de certains dispositifs. **Au minimum, en usage régulier, le fauteuil devrait être inspecté sur une base bimensuelle.** La procédure d'inspection visuelle devrait au moins comprendre l'observation de chaque dispositif (fixations) :

La procédure d'inspection visuelle devrait au moins inclure l'observation des pièces suivantes :

- 1) les cylindres qui positionnent l'inclinaison du siège, l'allongement du dossier et l'élévation indépendante du repose-jambes;
- 2) les courroies de vinyle qui composent le siège, le dossier, le repose-jambes et le repose-pieds;
- 3) les poignées noires et les câbles;
- 4) les fixations sur le siège d'aisance.

La procédure d'inspection visuelle devrait inclure l'observation de tous les accessoires installés. L'inspection visuelle devrait être effectuée par l'établissement ou, dans le cas d'une résidence privée, par l'individu responsable du fauteuil.

### **4.2 Essai de fonctionnalité**

**Nous recommandons que les fonctions du fauteuil soient tout d'abord testées avant d'y asseoir un résident.**

Ces essais peuvent devoir être réalisés aussi souvent qu'à chaque utilisation si quelque raison pousse à envisager la possibilité d'une usure prématurée ou d'un dommage aux composantes du fauteuil. Au minimum, en usage régulier, les fonctions du fauteuil devraient être testées selon les directives de la Section 3.

Si l'intervenant ou le personnel d'entretien responsable des essais considèrent que n'importe quelle fonction ne s'effectue pas correctement, le fauteuil doit être mis hors service jusqu'à ce qu'un essai de fonctionnalité se révèle concluant.

**L'intervenant ou le personnel d'entretien responsable des essais doivent savoir que l'inclinaison du siège, l'allongement du dossier et l'élévation du repose-pieds (repose-jambes) seront effectués plus difficilement sans un résident dans le fauteuil.** Au moment des réparations ou de l'entretien, ne pas utiliser de lubrifiants contenant des solvants. Ces derniers endommageront plusieurs composantes mobiles dans le fauteuil. Si nécessaire, de la graisse (lubrifiante) blanche de classe alimentaire peut être utilisée sur les composantes coulissantes. N'appliquer de lubrifiants en aérosol sur aucune pièce.

## **5 INFORMATION TECHNIQUE**

### **5.1 Spécifications**


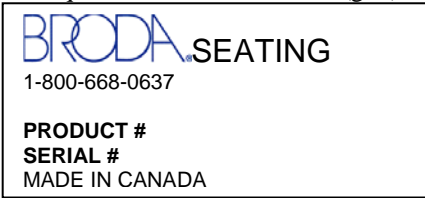


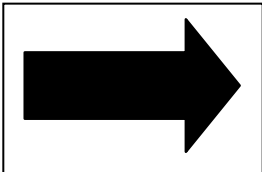
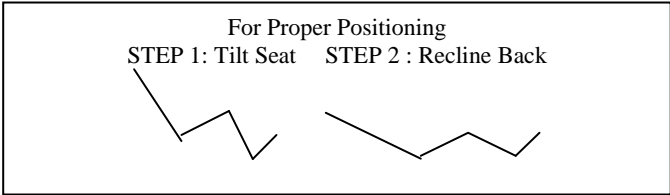
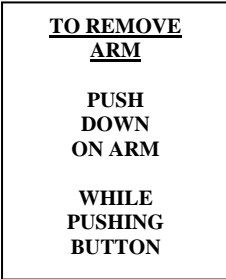

#### Caractéristiques standard du fauteuil de douche et d'aisance CS 385

1. Allongement du dossier : Jusqu'à 67° d'allongement du dossier (ajustable à toutes positions)
2. Inclinaison du siège : Jusqu'à 12° d'inclinaison postérieure du siège (ajustable à toutes positions)  
Jusqu'à 10° d'inclinaison antérieure du siège (ajustable à toutes positions)
3. Armature : Acier inoxydable de calibre 16 recouvert de peinture en poudre pulvérisée
4. Surface du fauteuil : Siège d'aisance amovible coussiné avec housse en mousse d'uréthane étirable dans les 4 directions  
  
Les courroies BRODA Comfort Tension Seating™ de 1,5" de largeur par 0,130" d'épaisseur sur le dossier, le repose-jambes et le repose-pieds, comportent un fongicide, ont une mémoire de forme et sont ignifuges.
5. Accoudoirs : Pivotants et amovibles
6. Repose-jambes : Le repose-jambes s'ajuste indépendamment du dossier  
Le repose-jambes s'ajuste à n'importe quel angle entre l'horizontale et la verticale
7. Repose-pieds : Repose-pieds séparé repliable amovible/ajustable
8. Bassine : Bassine d'aisance amovible avec poignée, panier de bassine amovible
9. Roulettes : Trois roulettes en acier inoxydable de 5" autobloquantes à toutes positions et une roulette en acier inoxydable de 5" autobloquante directionnelle
10. Profondeur du siège : 18"
11. Hauteur du siège : 24,5"
12. Largeur du siège : 22"
13. Largeur hors tout : 28,5"
14. Capacité de charge : 350 lb
15. Poids total : Approx. 85 lb avec les caractéristiques standard

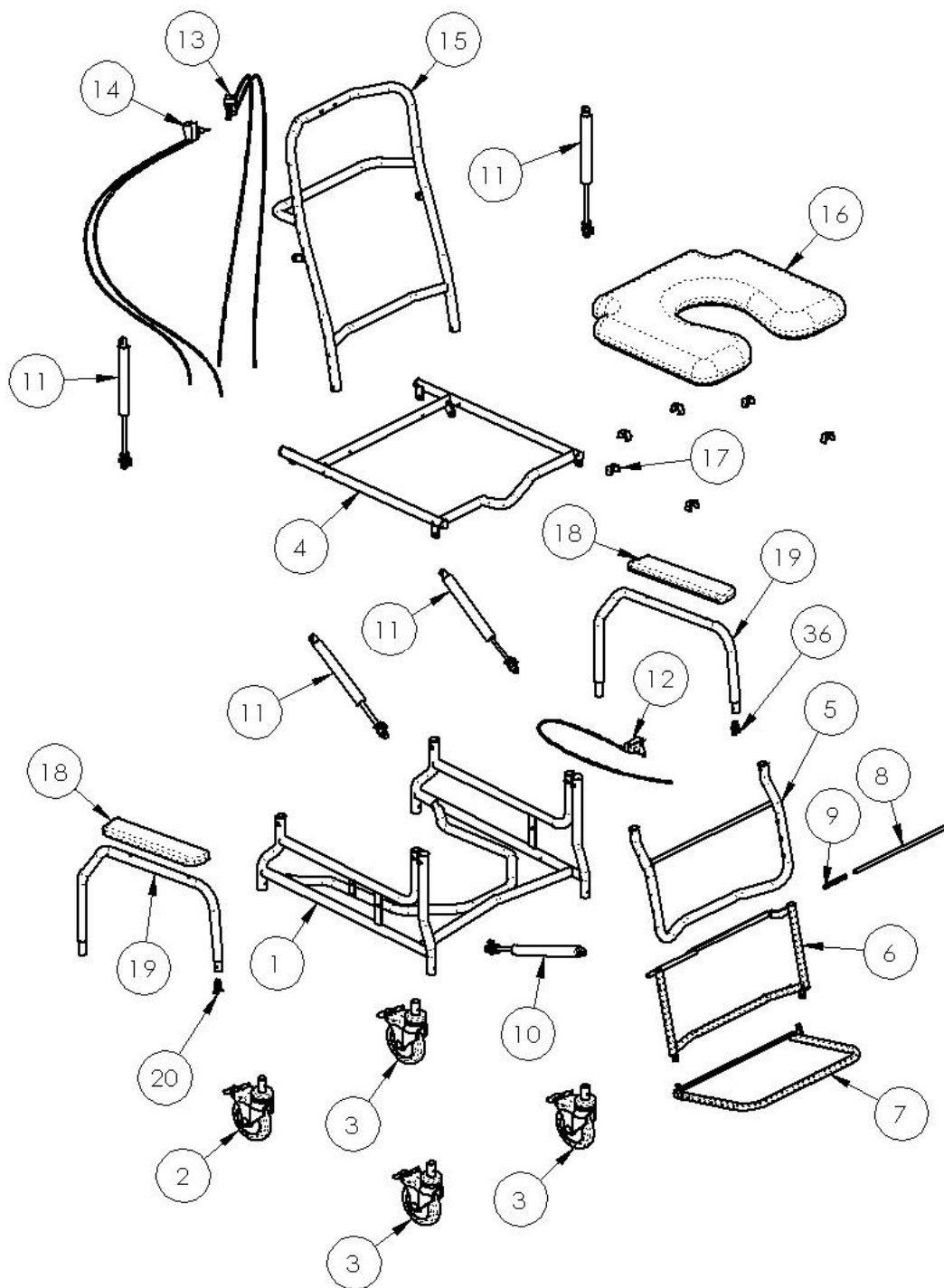
Toutes les dimensions comportent un jeu de  $\pm 0,5$ ".

## 5.2 Étiquettes

BRODA utilise certaines étiquettes pour aider les intervenants à repérer et identifier les éléments qui permettent l'actionnement des fonctions du fauteuil.

<p>Étiquette du fabricant (blanc)</p> 		<p>Étiquette du numéro de série (gris)</p> 
<p>Étiquette pour l'allongement (bleu)</p> 	<p>Étiquette pour l'inclinaison (beige)</p> 	<p>Étiquette du point de fixation du repose-pieds (blanc)</p> 
<p>Étiquette d'inclinaison et d'allongement (blanc)</p> 		<p>Étiquette de l'accoudoir amovible (gris)</p> 
<p>Roulette Directionnelle.(verte)</p> 		

### 5.3 Vue explosive des pièces du fauteuil CS 385 de BRODA



## Numéros de référence des pièces du schéma du fauteuil CS 385 de Broda

#	Description	N° de la pièce
1.	Base pour le fauteuil d'aisance/douche	FPP-CS-BASE00
2.	Roulette en acier inoxydable de 5" autobloquante directionnelle	CASTER5"PD"St/Steel
3.	Roulette en acier inoxydable de 5" autobloquante à toutes positions	CASTER5"St/Steel
4.	Support pour le fauteuil d'aisance/douche nouveau style	385 SEAT2
5.	Repose-jambes pour le fauteuil d'aisance/douche	FPP-CS-LGRT1400
6.	Partie supérieure du repose-pieds du fauteuil d'aisance/douche	FPP-CS-SFUPPER0
7.	Partie inférieure du repose-pieds du fauteuil d'aisance/douche	FPP-CS-SFLOWER0
8.	Tige pour le repose-pieds du fauteuil d'aisance/douche	FPP-CS-FTRTOD
9.	Ressort de compression pour la tige du repose-pieds	ASFASPRE0000003
10.	Ensemble de cylindre au gaz (blocage avec tête de dégagement)	PAB5
11.	Ensemble de cylindre au gaz (blocage avec tête de dégagement)	PAB4
12.	Ensemble de câble d'élévation du repose-jambes (câble simple, poignée, vis de fixation)	PRT-CABLEASSEMBLY
13.	Ensemble de câble d'allongement du dossier (câble double, poignée, vis de fixation)	PRT-CABHAND2 ASSEMBLY
14.	Ensemble de câble d'inclinaison du siège (câble double, poignée, vis de fixation)	PRT-CABHAND2 ASSEMBLY
15.	Dossier pour le fauteuil d'aisance/douche	FPP-CS-BACK
16.	Siège coussiné pour le fauteuil d'aisance/douche	CS-PD-SEAT
17.	Fixations pour siège coussiné	Clips for padded seat
18.	Accoudoirs noirs avec vis de fixation	PRT-A-3
19.	Accoudoir amovible pour le fauteuil d'aisance/douche	FPP-CS-ARM00
20.	Ressort de retenue pour accoudoirs amovibles	ASFASPRO0000000

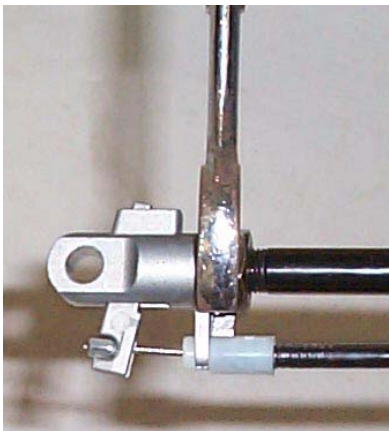
## 6 DÉPANNAGE COURANT ET RÉPARATION

Nous vous prions d'avoir le numéro de série du fauteuil à portée de main lorsque vous communiquez avec BRODA ou le représentant de votre région pour des pièces ou de l'assistance. Le numéro de série se trouve sur une étiquette grise apposée au dos du fauteuil.

### 6.1 Dépannage pour cylindres au gaz

L'utilisation d'amortisseurs au gaz (cylindres) sur les produits BRODA permet de réduire les efforts de l'intervenant au minimum lors des ajustements d'inclinaison du siège, d'allongement du dossier et d'élévation du repose-jambes, qu'il peut ainsi effectuer facilement. Les cylindres sont remplis d'azote, un gaz ni inflammable ni toxique. Les cylindres procurent une force de levage qui fait contreponds sur l'occupant, réduisant ainsi le poids devant être soulevé par l'intervenant.

Symptôme	Problème	Solution
Le fauteuil ne s'allonge pas, ne s'incline pas ou le repose-jambes ne bouge pas en appuyant sur la poignée.	La goupille à l'extrémité du cylindre n'est pas enfoncée en appuyant sur la poignée.	Assurez-vous que le câble est bien fixé au vérin du cylindre. Si le câble y est fixé, voir les <b>étapes d'ajustement</b> ci-dessous.
Le fauteuil (inclinaison, allongement ou repose-jambes) semble être lent à changer de position.	La goupille à l'extrémité du cylindre peut être partiellement enfoncée.	Voir les <b>étapes d'ajustement</b> ci-dessous.

Étapes d'ajustement	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Desserrez le contre-écrou situé sur la tige du cylindre au gaz, à côté du vérin (clé 17 mm ou 11/16").</li> <li>- Selon le diagnostic du point précédent, déterminez si vous devez enrouler la tige davantage dans le vérin ou hors du vérin. <b>Enroulez la tige davantage dans le vérin si le fauteuil ne s'incline pas ou ne s'allonge pas (enroulez dans le sens horaire). Vous devez enrouler la tige davantage hors du vérin si le fauteuil est lent à changer de position (enroulez dans le sens anti-horaire).</b></li> <li>- Enroulez la tige un demi-tour dans la bonne direction.</li> <li>- Vérifiez le fonctionnement du cylindre, et répétez les étapes ci-dessus jusqu'à ce qu'il fonctionne correctement.</li> <li>- Resserrez le contre-écrou desserré à la première étape.</li> <li>- Si l'ajustement du cylindre ne règle pas le problème, il se peut qu'il doive être remplacé. Nous vous prions alors de communiquer avec BRODA ou avec le représentant de votre région.</li> </ul>	 <p><b>Note : Le cylindre n'a pas besoin d'être enlevé du fauteuil pour faire cet ajustement.</b></p>

**Note :** Lors de l'ajustement des cylindres avec des outils qui rentrent en contact avec les tiges du cylindre, il importe de recouvrir la tige d'un morceau de courroie en vinyle, de caoutchouc ou d'un autre matériau de protection pour garder la surface coulissante de la tige intacte. Si la tige est éraflée ou marquée, cela endommagera le joint d'étanchéité du cylindre et l'endommagera.

**Endommager un cylindre de cette façon annulera la garantie du fabricant.**





## **7 GARANTIE**

### **BRODA SEATING** **GARANTIE**

BRODA fournit une garantie de trois ans sur l'armature du fauteuil, et une garantie de un an sur les autres composantes, sous réserve des conditions suivantes :

Aucune garantie sur les coussins de siège et les housses en tissu.

Les armatures de fauteuil sont garanties pendant une période de trois ans contre les défauts ou les bris structurels. Toutes les autres pièces (à l'exception des coussins de siège et des housses en tissu), incluant mais sans y être limité, les courroies, coussins, amortisseurs au gaz et fixations, roulettes, roues, freins et accoudoirs sont garanties pièces et main-d'œuvre pendant une période de un an contre les défauts, dans des conditions d'utilisation normale dans une institution. La garantie ne couvre pas les dommages malveillants ou délibérés ni les dommages occasionnés par de l'abus. La garantie ne couvre pas l'utilisation des fauteuils BRODA dans une douche ou une piscine, à l'exception de la chaise d'aisance/douche BRODA.

Les modifications des produits BRODA pour l'utilisation d'accessoires autres que BRODA annulent la garantie. Cette garantie ne couvre pas les dommages occasionnés par l'expédition (voir ci-dessous).

BRODA fournira des pièces neuves ou remises à neuf à installer par le propriétaire, sans frais, après avoir reçu la confirmation de leur remplacement par le représentant BRODA régional ou le représentant du service à la clientèle du siège social de BRODA. Sur demande, les pièces défectueuses devront être retournées à l'usine dans les trente jours suivant la réception des pièces de remplacement par le propriétaire. Si les pièces défectueuses ne sont pas retournées à la demande de BRODA, le propriétaire devra acquitter le coût des pièces de remplacement facturées par BRODA.

La garantie n'inclut pas le coût de la main-d'œuvre pour l'installation sur place des pièces sous garantie ou des réparations sous garantie. Le propriétaire doit retourner les produits pour remplacement ou réparation sous garantie à BRODA, en expédiant les articles prépayés et assurés à l'usine. Les travaux sous garantie effectués à l'usine incluent les pièces et la main-d'œuvre. Les pièces peuvent être réparées ou remplacées à la discrétion de BRODA. Tous les retours à l'usine requièrent une autorisation préalable de BRODA.

BRODA se réserve le droit de faire des changements de conception et d'application sans préavis. Toutes les commandes seront traitées avec les modèles actuels BRODA, à moins d'indication contraire de la part de l'acheteur.

Les fauteuils BRODA sont conçus pour la mobilité, le positionnement et le confort du résident, spécialement en position assise, toutefois, l'application des produits BRODA doit demeurer la responsabilité de l'acheteur ou de l'utilisateur.

Cette garantie n'est pas transférable.

### **RETOURS**

BRODA Seating n'acceptera aucun retour sans un numéro d'autorisation de retour de marchandises au préalable. Vous êtes priés de communiquer avec un représentant du service à la clientèle de notre siège social au 1-800-668-0637 pour de l'assistance. Les retours doivent être assurés lorsqu'ils sont expédiés.

### **LIVRAISON ENDOMMAGÉE**

#### **SIGNEZ TOUT DOMMAGE AU TRANSPORTEUR IMMÉDIATEMENT**

Il est de la responsabilité de la personne qui accuse réception de la marchandise d'examiner les boîtes et leur contenu avant d'accepter leur réception. Notez tout dommage sur le bon de connaissance et remplissez un formulaire de réclamation si nécessaire. Signalez tout dommage non apparent au transporteur dans un délai maximum de 48 heures. .

BRODA assure tous les produits pour les dommages en transit. Le défaut de signaler des dommages en transit au transporteur annulera l'assurance et la garantie de BRODA. Si vous avez besoin d'assistance, vous êtes priés de communiquer avec notre siège social au 1-800-668-0637.

### **TAXES DE VENTE**

La plupart des produits BRODA sont classés Zéro-T.P.S. et sont exempts de la taxe de vente provinciale au Canada. Les acheteurs peuvent devoir vérifier avec le Bureau du fisc de leur province ou État pour valider les modalités d'impôt.

**Enregistrez votre garantie au [www.brodaseating.com](http://www.brodaseating.com)**